ANNEXE C7 – Résumé descriptif de l'activité nucléaire et de la demande

L'autorisation détenue concerne la soute de déchets radioactifs mutualisée du bâtiment Mendel ayant pour activité le stockage des déchets des laboratoires de recherche ayant des activités en lien avec la radioactivité ainsi que des sources orphelines et des déchets historiques.

Depuis la délivrance de la dernière autorisation, et suite à l'inspection INSNP-LYO-2023-0567, des vérifications périodiques ont été mises en place.

Un onglet dans le registre des déchets a été rajouté afin de comparer pour les différents nucléides, les seuils d'activité détenus et autorisés.

L'objet de la demande concerne le renouvellement de l'autorisation avec les modifications suivantes : <u>Pour les sources scellées</u> :

- la suppression des radionucléides ¹³⁷Cs et ⁶⁰Co suite à l'évacuation des sources scellées ;
- la modification des activités maximales stockées pour les radionucléides ^{108m}Ag et ²²⁶Ra avec une activité respectivement de 0,0203 MBq et de 24,1 MBq suite à la décroissance radioactive et l'évacuation de sources scellées.

Pour les sources non scellées :

- la suppression du radionucléide ⁶³Ni suite à l'évacuation de tous les déchets contaminés au ⁶³Ni et la cessation d'activité du laboratoire de recherche MAP utilisateur de sources non scellées de ⁶³Ni ;
- la suppression des radionucléides ³²P, ³³P, ³⁵S car la soute n'accueille plus de déchets en décroissance ;
- la suppression du radionucléide ¹³⁷Cs suite à l'évacuation des sources non scellées ;
- la modification des activités maximales stockées pour les radionucléides :
 - ³H avec une activité maximale stockée de 75 MBq
 - ¹⁴C avec une activité maximale stockée de 45 MBq
 - ²³⁴U avec une activité maximale stockée de 38,6 MBq